

Plan Stratégique Régional de Santé du Languedoc- Roussillon :

3 phases (de mai 2010 à avril 2011)

2. Sélection des priorités pour le PRSR :

- ☛ **2 enjeux:** accessibilité aux soins, performance organisationnelle
- ☛ **5 exigences:** accessibilité, qualité/Efficacité, Efficience/Pertinence, Sécurité
- ☛ **5 domaines prioritaires :** maladies chroniques, comportements favorables à la santé, dépendance et Handicap, Santé mentale, Prévention des risques sanitaires
- ☛ **25 préconisations opérationnelles**

Résumé

Dans un contexte régional marqué par une grande précarité mais aussi une offre de santé importante, l'ARS souhaite « déplacer le centre de gravité du système de santé vers des enjeux de santé publique **favorisant une démarche préventive, une organisation des soins de ville et le soutien à domicile**. Le PSRS met l'accent sur :

- ☛ **la promotion des comportements favorables à la santé :** prévention de l'obésité infantile, comportements alimentaires, maintien d'une couverture vaccinale chez les enfants, prévention des addictions chez les adolescents et jeunes adultes, l'interruption volontaire de grossesse et lutte contre le tabagisme chez les jeunes femmes;
- ☛ **l'accessibilité aux soins**, qu'elle soit géographique, financière ou sociale ;
- ☛ **l'évitabilité** tant par une politique de prévention que dans la recherche de la meilleure adéquation des parcours de santé ;

Les domaines prioritaires du PSRS :

- **Maladies chroniques :** pathologies correspondant à des enjeux de fortes mortalités et morbidité régionale : cancer, AVC, IRC, VIH ;
- **Dépendance et handicap :** maladie d'Alzheimer, soutien à domicile et parcours de vie des personnes handicapées, parcours en santé mentale chez les adolescents et jeunes adultes ;
- **Santé sanitaire :** réduction des risques pour la santé liés à des facteurs environnementaux ;

3. Adoption :

Après une large phase de concertation, à laquelle ont été associés l'ensemble des usagers, professionnels et élus de la région, le projet du PSRS a été examiné par la CRSA qui a donné un avis favorable. L'arrêté portant adoption du PSRS a été signé le 16 décembre 2011.

1. Diagnostic

Le Plan Stratégique Régional de Santé est bâti à partir d'un diagnostic régional de santé partagé sur la base d'une évaluation des besoins de santé et de leur évolution (situation démographique, risques sanitaires, données épidémiologiques, inégalités sociales et territoriales, données sur la santé et le handicap) réalisés par l'Agence Régionale de Santé à l'appui des données issues des différents organismes spécialisés (Observatoire régionale de la santé, Assurance Maladie, CRES...).

A cette première étape de l'évaluation des besoins de santé ont été associés les maires de la région auprès desquels une enquête a été menée afin de recueillir leur avis sur les problématiques et les priorités de santé. Les données recueillies et structurées lors de cette étape de diagnostic ont permis de dégager les éléments les plus significatifs ayant guidé le choix des priorités de santé.

Ainsi, le Languedoc-Roussillon a été caractérisé comme une région de contrastes tant les disparités des populations régionales en termes de démographie, de conditions socio-économiques et d'inégalités d'accès aux soins sont présentes sur le territoire languedocien.